

CHAPITRE 3

ALBERTO FRIGO

LA TENTATION DE LA NÉGLIGENCE. GRÂCE ET *ZELUM ANIMARUM* DE JANSÉNIUS À PASCAL

Dans une lettre bien connue, adressée en décembre 1655 à la comtesse de Maure, madame de Choisy décrit avec vivacité les effets néfastes des doctrines jansénistes :

Voyons s'il est juste qu'un particulier sans ordre du Roy, sans bref du Pape, sans caractère d'évesque, ni de curé, se mesle d'écrire incessamment pour réformer la religion et exciter par ce procédé-là des embarras dans les esprits qui ne font autre effet que celui de faire des libertins et des impies. J'en parle comme savante, voyant combien les courtisans et les mondains sont détraqués depuis ces propositions de la grâce, disant à tous moments : Hé ! qu'importe-t-il comme l'on fait, puisque si nous avons la grâce nous serons sauvés, et si nous ne l'avons point nous serons perdus. Et puis ils concluent par dire : Tout cela sont fariboles ; voyez comme ils s'étranglent tré-tous ; les uns soutiennent une chose, les autres une autre. Avant toutes ces questions-cy, quand Pasques arrivoyent, ils estoyent étonnés comme des fondeurs de cloches, ne sachant où se fourrer et ayant de grands scrupules. Présentement ils sont gaillards et ne songent plus à se confesser, disant : Ce qui est écrit est écrit. Voilà ce que les Jansénistes ont opéré à l'égard des mondains. Pour les véritables chrétiens, il n'estoit pas besoin qu'ils écrivissent tant pour les instruire, chacun sachant fort bien ce qu'il faut faire pour vivre selon la loy. Que Messieurs les Jansénistes, au lieu de remuer des questions délicates et qu'il ne faut point communiquer au peuple, preschent par leur exemple, j'auray pour eux un respect tout extraordinaire, les considérant comme des gens de bien, dont la vie est admirable, qui ont de l'esprit comme les anges, et que j'honorerois parfaitement, s'ils n'avoient point la vanité de vouloir introduire des nouveutez dans l'Église¹.

1. La lettre a été publiée pour la première fois par Léon Aubineau dans un article sur « Pascal et les Provinciales » (1852), article qui a été reproduit plus tard dans ses *Notices*

Comme le rappelle son premier éditeur, « cette lettre n'est pas d'un docteur » et marque assez « naïvement » les conséquences des « propositions de la grâce » sur les esprits des courtisans et des mondains. Pourtant, l'absence du lexique technique de la théologie – que les *Provinciales* rendront bientôt familier au grand public – ne diminue en rien l'intérêt et la précision du témoignage offert par madame de Choisy. L'acte d'accusation est double : d'une part, la nouveauté de la doctrine janséniste risque d'étonner les fidèles en les privant de la foi dont ils jouissaient jadis, cette foi simple mais inébranlable qui était le privilège des « fondeurs de cloches ». Les controverses, ajoute la dame, ne peuvent qu'engendrer de la confusion, voire du mépris. Mieux vaudrait se taire et instruire non pas avec la parole mais en proposant le modèle d'une vie exemplaire. D'autre part, pour ce qui est du contenu de cette doctrine nouvelle, les thèses jansénistes semblent justifier la négligence et le désespoir en favorisant paradoxalement le libertinage. Loin de susciter des conversions à la religion chrétienne – madame de Sablé, amie proche de madame de Choisy, en avait offert l'exemple le plus célèbre – les jansénistes, au contraire, *font* « des libertins et des impies ». De ces conversions à rebours madame de Choisy « parle comme savante » : elle a vu plusieurs mondains « détraqués » par les vérités de la prédestination gratuite et de la grâce, et elle a entendu souvent les syllogismes fatalistes qui les conduisent à l'incroyance ou à la moquerie des « fariboles » des théologiens. En bref, sans s'inquiéter de sa vérité doctrinale, madame de Choisy juge ici la doctrine janséniste à partir de ses effets pratiques sur l'âme et la vie du fidèle et, en ce sens, elle l'estime suffisamment dangereuse pour mériter d'être rejetée ou, au moins, passée sous silence. Plus encore que la négation de la liberté humaine, ce qui trouble est l'impossibilité de concevoir une quelconque forme de zèle chrétien en régime de grâce efficace. Les thèses d'Arnauld et de Jansénius risquent, en effet, d'affaiblir toute expression du zèle religieux, en rendant tiède et douteuse la foi simple et solide des « véritables chrétiens », et en réduisant « les courtisans et les mondains » à l'indifférence et à l'incroyance, fautes bien graves aux yeux d'une grande dame qui connaît le penchant au libertinisme de ses contemporains.

Si madame de Choisy conseillait de « ne point communiquer au peuple » les nouvelles doctrines de Jansénius et de ne pas « remuer des questions délicates », telles que celles de la grâce et de la prédestination,

littéraires sur le dix-septième siècle, Paris, Gaume Frères et J. Duprey, 1859, p. 72-75. Voir aussi Victor Cousin, *Madame de Sablé*, Paris, Didier, 1854, p. 59-61 ; Henri Bremond, *Histoire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de Religion jusqu'à nos jours*, Grenoble, J. Millon, 2006, vol. I, p. 348 et René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, réimpr. Genève, Slatkine, 2000, p. 8-9.